ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962

49e CIRCONSCRIPTION - CANTON DE CHARENTON

Raoul BLEUSE



Vice-Président du Conseil Général de la Seine
Maire d'Alfortville
Officier de la Légion d'Honneur - Médaille Militaire
Croix de guerre 1914-1918
Médaille de la Reconnaissance française pour faits de Résistance - Engagé volontaire 1914-1918 - Blessé de guerre - Membre de la 1re Commission du Conseil Général de la Seine (Immeubles départementaux, Domaine, Routes et Chemins, Eaux, Assainissement, Navigation) - Membre de la Commission Travail et Chômage.

ELECTRICES et ELECTEURS,

MES CHERS AMIS,

Habitant d'ALFORTVILLE depuis 35 ans, j'ai le grand honneur d'administrer cette ville depuis 16 ans bientôt et de représenter notre région au Conseil Général de la Seine. Pour ces raisons, je connais bien les problèmes posés dans notre canton de Charenton et la connaissance de ces problèmes est à mon avis indispensable pour solliciter vos suffrages à l'occasion d'une élection législative. Il est inconcevable, en effet, qu'un candidat n'habitant pas notre circonscription, ne la connaissant pas par conséquent, puisse efficacement traiter à l'Assemblée Nationale les grands problèmes intéressant plus spécialement notre région.

Je vous disais que j'avais le grand honneur de voir mes mandats électifs renouvelés depuis 16 ans. C'est en effet un bien grand honneur de posséder la confiance de ses concitoyens, confiance qui s'est accrue lors de chaque consultation électorale, ainsi que les chiffres en témoignent.

Cela tient en premier lieu au fait que la population du canton de Charenton est composée essentiellement d'ouvriers, d'employés, de petits commerçants, de retraités, en un mot, de travailleurs qui veulent vivre décemment du fruit de leur travail et que seul un homme de leur condition peut les comprendre et promouvoir une politique conforme à leurs aspirations. Je pense en effet qu'un homme représentant les trusts ou le capital ne pourrait sentir leurs besoins et si vous m'avez jusqu'alors renouvelé votre confiance, c'est parce que je suis des vôtres.

Foncièrement **RÉPUBLICAIN,** j'ai confiance dans le verdict des électrices et des électeurs de notre circonscription, car ce sont des sages qui refusent l'aventure d'où qu'elle vienne. Je sais qu'à l'occasion de cette consultation électorale d'aucuns étaleront sous vos yeux, sans la moindre pudeur, de mirifiques promesses. Mes chers Amis, je vous mets en garde : Rappelez-vous des engagements de votre député sortant et du programme alléchant de son parti lors des élections législatives de novembre 1958 et jugez aujourd'hui ! Les salariés ont vu leur pouvoir d'achat diminuer de jour en jour, ils ont été victimes des mesures restrictives et particuiièrement inhumaines prises dans le cadre de la Sécurité Sociale. Les Anciens Combattants, mes Camarades, Ceux qui avaient des Droits Sacrés, après avoir souffert dans leur chair ont souffert dans leur dignité. On a osé leur supprimer la symbolique retraite du Combattant. Votre député sortant, M. Peytel, appartient au parti qui a soutenu le Gouvernement qui a porté atteinte à vos droits et à votre dignité. Electrices et Electeurs du canton de Charenton, vous n'oublierez pas cela le 18 Novembre prochain. Pas davantage vous n'oublierez que le Docteur GUÉRIN s'est retiré lors du deuxième tour des dernières élections législatives faisant ainsi sciemment le jeu de M. PEYTEL. Bien sûr, on vous dira que tant en ce qui concerne la Sécurité Sociale que la retraite du Combattant tout est rétabli, mais ce que l'on oubliera de vous dire, c'est que ces rétablissements sont dus à l'action de tous les RÉPUBLICAINS de ce pays. On tentera de vous démontrer que ces sacrifices vous ont été demandés pour opérer le redressement financier du pays. Mais alors serait-ce au nom de l'Egalité que les sacrifices sont toujours demandés aux mêmes ?

Electrices, Electeurs du canton de Charenton, si vous voulez faire entendre votre voix à l'Assemblée Nationale, votre choix doit porter sur un homme de votre canton, sur un homme de votre condition, sur un homme passionnément RÉPUBLICAIN qui veut une France indépendante du bloc américain comme du bloc soviétique, sur un pacifiste qui condamne les expériences nucléaires d'où qu'elles viennent, sur un administrateur qui a fait ses preuves.

Je vous expose ci-après le bilan de mon action sur le plan municipal et sur le plan départemental ainsi que le programme que j'entends développer à l'Assemblée Nationale si vous m'accordez une nouvelle fois votre confiance.

Pas de vaines promesses, pas de miracles, mais l'engagement d'honneur devant le corps électoral de la 49e Circonscription de mettre tout en œuvre pour obtenir sur le plan National la réalisation du programme que je vous soumets.

C'est une question d'honnêteté, tout simplement.

J'ai confiance en vous, vous pouvez avoir confiance en moi.

Raoul BLEUSE,
Vice-Président du Conseil Général de la Seine,
Maire d'Alfortville,
Président de l'Office Public d'H.L.M. d'Alfortville,
Officier de la Légion d'Honneur.

UN BILAN POSITIF

Sur le plan communal :

ENFANCE : ouverture d'une crèche moderne - Réorganisation totale du patronage municipal, agrandissement des locaux et des terrains de jeux - Création dans tous les quartiers de la ville de squares et de terrains de jeux - Arbres de Noël - Ouverture d'une maison de Jeunes.

PROBLÈMES SCOLAIRES : Construction de 4 groupes d'écoles - Edification du groupe scolaire Montaigne à l'île Saint-Pierre - Actuellement en cours de construction, un bâtiment scolaire derrière la Mairie - Création de nouveaux cours et de nouvelles classes dans tous les groupes - Acquisition d'un terrain en vue de l'agrandissement de l'école Victor-Hugo - Réalisation de la splendide colonie de vacances de Dordogne (Château du Sablou) - Classes de neige.

SPORTS ET LOISIRS : Création d'un Office municipal des Sports - Subventions à toutes les sociétés locales - Stades rue de Seine (avec tribunes), rue Louis-Blanc, terre-plein de l'Ecluse - Gymnase rue Vaillant-Couturier - Salle des Fêtes rue Voltaire.

VIEUX TRAVAILLEURS : Aide constante en espèces et en nature - Foyers rue Voltaire et de Toulon - Banquet annuel salle des Fêtes - Repas quotidiens au prix de 0,50 NF.

H.L.M. — Construction des groupes Louis-Blanc, Marcel-Bourdarias, Mâcon, Grenoble, Dijon et Genève - Dépôt en juin 1962 des trois projets suivants : 1° un groupe de 50 logements pour jeunes ménages rues de Mâcon, Grenoble et Dijon ; 2° un groupe de 50 logements pour personnes âgées rue de Mâcon, Toulon et Dijon ; 3° un groupe de 105 logements rue de la Baignade, quai Blanqui et rue Micolon. Création d'une société d'économie mixte de construction présidée par M. Bleuse, chargée de la construction de 364 logements dans le cadre du grand ensemble, 120 logements devant être construits d'autre part dans ce grand ensemble par l'O.P.H.L.M.

Sciences Po / fonds CEVIPOF

GRANDS TRAVAUX : Passerelle sur la Marne - Stade aux tribunes couvertes et installations modernes - Cuisine centrale moderne (2.000 repas par jour) - Marché couvert et marché démontable rue de Rome - Renforcement total des murs de protection de la Seine et de la Marne en vue d'écarter tous risques d'inondations - Agrandissement du cimetière communal par l'acquisition d'un terrain de 17.000 m^2 et création d'un carré militaire - Actuellement en cours : agrandissement du dispensaire municipal.

GARAGE : Renouvellement systématique du parc automobile qui est pratiquement constitué par des véhicules neufs.

VOIRIE : Réfection complète du réseau routier - Signalisation lumineuse de tous les points dangereux - En cours d'exécution, électrification moderne de toutes les rues - Mise en viabilité des rues Daunot et des Prévoyants et de l'avenue de la Gare.

POLITIQUE FONCIÈRE : Acquisition de nombreux terrains pour l'amélioration de la voirie, la création de classes et l'établissement de squares.

SERVICES MÉDICAUX ET SOCIAUX : Modernisation et transformation du Dispensaire municipal - Mise en service d'appareils modernes - Extension du nombre des consultations - Création d'un Centre de Sécurité Sociale rue Louis-Blanc.

ANCIENS COMBATTANTS ET SOCIÉTÉS LOCALES : Encouragement par l'octroi d'importantes subventions.

Sur le plan départemental au Conseil Général :

ENSEIGNEMENT : Interventions pressantes au Conseil Général de la Seine sur les points suivants : Revalorisation des salaires des personnels du corps enseignant - Création de nouveaux postes dans l'Enseignement - Création de Centres d'apprentissage et d'écoles spécialisées - Intervention en faveur des services sociaux scolaires - Revalorisation des indemnités allouées aux moniteurs de colonies de vacances - Aide du Département et de l'Etat en matière de constructions scolaires - Logement des étudiants.

TRANSPORTS : Création de la ligne d'autobus 203 reliant Charenton à Choisy-le-Roi - Interventions réitérées pour que les usagers des lignes d'autobus 103 et 203 obtiennent complète satisfaction tant par l'aménagement des horaires que par l'établissement des points d'arrêt - Nombreuses interventions en vue d'obtenir le prolongement du métro au carrefour d'Alfort.

LOGEMENT : Interventions pour que le droit de réquisition en matière de locaux inoccupés soit confié **aux Maires.** Demande de réservation de logements pour les personnes âgées.

H.L.M. : Interventions pressantes pour obtenir une augmentation substantielle des crédits en matière de construction d'H.L.M.

PERSONNES AGÉES : Nombreuses interventions à la tribune du Conseil Général pour obtenir une amélioration de la condition des personnes âgées. On enregistre avec satisfaction que les pensions et retraites ont été augmentées en application des décrets du 14 avril 1962.

RAPATRIÉS D'ALGÉRIE : Intervention à la tribune au sujet de l'accueil et du relogement des rapatriés.

AFFAIRES MILITAIRES : Demande de prolongation des sursis pour les étudiants.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE : Question écrite au Préfet de la Seine pour que les élus locaux soient consultés en matière de réorganisation administrative de la région parisienne.

ASSISTANCE PUBLIQUE : Interventions pour obtenir la réorganisation des services hospitaliers, notamment en matière d'admission des blessés de la voie publique et en ce qui concerne le séjour des malades dans les hôpitaux psychiatriques.

ANCIENS COMBATTANTS : Action soutenue pour la défense des droits des Anciens Combattants et de toutes les victimes de guerre. Un heureux résultat enregistré : le rétablissement de la retraite des Anciens Combattants.

TRAVAIL ET CHOMAGE : Activité au sein de la Commission du Travail et du Chômage pour obtenir la revalorisation des salaires des personnels du secteur public.

SPORTS ET LOISIRS : Action permanente qui s'est traduite par l'obtention de subventions du Département pour l'organisation de grandes fêtes sportives sur le plan local.

GRANDS TRAVAUX : Subvention de 27 millions à la Ville d'Alfortville pour la construction de la passerelle sur la Marne. Action permanente au sein de la 1re Commission du Conseil Général pour obtenir la création des bassins de Seine et de Marne en vue d'écarter définitivement les risques d'inondation. Démarches à ce sujet auprès du Préfet du département de la Marne.

LE PROGRAMME A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

1° **SUR LE PLAN GÉNÉRAL :**

Action soutenue pour :

— L'AFFRANCHISSEMENT DES TRAVAILLEURS DU RECOURS ÉPUISANT AUX HEURES SUPPLÉMENTAIRES par la réduction sensible de la durée du travail tout en augmentant les salaires.
— LA CONSTRUCTION MASSIVE DE LOGEMENTS ACCESSIBLES A DES REVENUS MODESTES par la création d'un service national de l'Habitat.
— L'ASSAINISSEMENT DES CIRCUITS DE DISTRIBUTION par la lutte contre les intermédiaires.
— LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC par la restauration de la laïcité et la mise en œuvre d'un véritable plan de démocratisation.
— LA PLANIFICATION DÉMOCRATIQUE, c'est-à-dire la participation effective des travailleurs et des usagers à la gestion des affaires (pouvoirs véritables aux Comités d'Entreprises) et aux grandes options économiques nationales (contrôle du Plan, création d'une Chambre économique élue, aux pouvoirs véritables).
— LE DÉGAGEMENT DE LA FRANCE d'un bloc comme de l'autre par un neutralisme actif.
— LA CONDAMNATION DES EXPÉRIENCES NUCLÉAIRES d'où qu'elles viennent.
— LE DÉVELOPPEMENT DES LIENS avec les Partis démocratiques et les Syndicats des pays de l'Europe afin de construire une Europe des peuples et non une Europe des trusts.
— UNE POLITIQUE SOCIALE devant aboutir à l'amélioration des conditions d'existence des salariés du secteur privé et du secteur public et des personnes âgées.
— LE RESPECT DES DROITS des Anciens Combattants et de toutes les victimes de guerre.
— L'ALLÈGEMENT FISCAL en faveur du petit commerce.

2° **SUR LE PLAN DU CANTON DE CHARENTON :**

Dans l'immédiat :

TRANSPORTS : Faire enfin aboutir un projet qui date de 1932 : le prolongement du métro au carrefour d'Alfort. Obtenir le dégagement du Pont de Charenton, véritable goulot d'étranglement de la circulation, par la construction d'un autre pont doublant le Pont de Charenton. Ce nouveau pont à grand débit serait raccordé à l'autoroute de l'Est pour permettre un dégagement rapide vers Paris. Cette solution réglerait le problème sans avoir recours à l'expropriation en vue de la démolition de maisons d'habitation. On ne comprendrait pas, en effet, qu'en période de crise du logement on supprime les logements existants.

H.L.M. : Obtenir rapidement une augmentation substantielle des crédits accordés en matière d'H.L.M. en vue d'encourager ce genre de constructions dans les communes du canton, celles-ci devant être en cette matière à l'image de la ville d'Alfortville, placée actuellement nettement en tête du classement dans le domaine des constructions d'H.L.M. Le député du canton a en effet le devoir de promouvoir les constructions d'H.L.M., la plupart des logements construits à ce jour dans certaines communes du canton par des sociétés immobilières n'étant pas à la portée des ouvriers en raison de leur prix prohibitif.

ENSEIGNEMENT : Il n'existe actuellement dans notre canton qu'un collège d'enseignement technique. Il est situé à Alfortville et forme les ouvriers du bâtiment. Il faut d'urgence intensifier l'ouverture de ce genre d'établissement pour que tous nos enfants âgés de 14 ans puissent trouver à leur porte la forme d'enseignement correspondant à leurs aptitudes.

D'autre part, les centres d'enseignement industriel et commercial paraissent menacés. Il faut résolument s'attacher à préserver leur existence et s'employer à les développer pour permettre la formation d'ouvriers spécialisés et d'employés de bureau qualifiés.

DÉPORTÉS DU TRAVAIL : Obtenir d'urgence la promulgation d'une loi attribuant le titre de **« Victimes de la Déportation du Travail »** à tous ceux qui furent déportés dans les camps de travail forcé de l'Allemagne hitlérienne.

LE 18 NOVEMBRE 1962, VOUS ELIREZ UN DES VOTRES, VOUS VOTEREZ ET FEREZ VOTER

Raoul BLEUSE

Sciences Po / fonds CEVIPOF